



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur (société hélico) :

SAF TEL

Dénomination :

04,76,80,65,49 FAX 04,76,8042,29

Bénéficiaire :

refuges

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
ravitaillement ref	11 06 15	st christophe	alpe du pin	8	0	8
ravitaillement ref	11 06 15	st christophe	selle	2	0	2
ravitaillement ref	11 06 15				0	
ravitaillement ref	11 06 2015				0	

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR FGSDG

02/06/2015

sarret gilles

Réponse du Directeur :

- * Autorisation accordée - N° 201
- * Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

- * Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
- * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délais le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

Le Directeur,
A GAP , le : 04/06/15
Le Directeur,
Bertrand GALTIER
Copie pour information secteur de : Disans

Observations :

A , le :